



SERMON

SUR

LA SECTION XVI.

DU

CATECHISME.

*De l'Eglise, & de la Remission des
pechez.*

Bien que Dieu nous ait donné dans le monde divers témoignages tres évidens de sa sagesse, puissance & bonté Souveraine; tout cela neanmoins est peu de chose, au prix de ce qu'il nous en a revelé en l'Eglise qui est le plus precieux Joiau qu'il ait en la terre; à la formation & conservation duquel il emploie tous les jours ses saintes & divines qualitez: juques-là que S. Paul nous assure * que *c'est par elle que ces choses ont été manifestées & données à conoitre aux Principantez & aux Puissances, c'est-à-dire, aux Anges, dans les lieux celestes.* Que
fi

* Ephes. 3. 10.

si ces Bienheureux esprits contemplent & considerent attentivement l'Eglise, pour y apprendre une si belle & si excellente leçon, combien plus est-il juste & raisonnable que nous, qui avons l'honneur d'être parties d'un si admirable Corps nous nous le representations continuellement, en examinant soigneusement sa nature, ses marques & ses proprietéz. Dimanche dernier cette riche matiere commença de vous être expliquée; notre *Catechisme* la poursuit encore en la *Section* qui vient de vous en être recitée. Et d'entrée il déclare quelle est la sainteté qui convient à l'Eglise dès cette vie, ensuite il nous expose, comment & en quel sens, l'Eglise est visible ou invisible. Delà, suivant l'ordre du *Symbole*, il traite de la *remission des pechez*, & conclut enfin, que n'y aiant que l'Eglise seule où l'homme puisse obtenir un si grand bien, nous sommes tous obligez de nous ranger avec elle, si nous voulons être sauvez. Ce sera, s'il plait au Seigneur, le sujet de cette *action* où nous aurons à refuter nos *Adversaires*, qui ont corrompu cette partie de la doctrine Chrétienne en divers endroits, autant, ou plus qu'aucune autre.

Car dès le premier article ils pretendent que

que la Sainteté qui est attribuée à l'Eglise, consiste plutôt en la profession de la doctrine, qu'en l'innocence de la vie; comme si elle n'étoit appelée sainte, qu'à cause de la sainteté & pureté de ce qu'elle confesse ou enseigne; à ce conte les pires & les plus détestables hipocrites pourroient être nommez *Saints*; car ils font souvent profession de la doctrine de l'Eglise cachans cependant sous ce masque, toute sorte d'ordures, d'impieté & d'iniquité. Que si chacun reconoit que telles personnes ne sont rien moins que saintes, il faut avouer que l'Eglise, qui n'a la Sainteté qu'en sa profession, n'est pas sainte. Mais ceux de Rome ont été contraints de corrompre ainsi le sens de ce mot, afin d'accommoder cet article à l'opinion qu'ils ont de l'Eglise * prodigieuse & extravagante à la vérité, mais fort propre aux intérêts de Rome; c'est à savoir, que pour rendre quelcun membre de la vraie Eglise n'est requise aucune vertu interieure, mais que la profession & communion exterieure suffit à cela; d'où s'ensuit que la sainteté est une chose purement accidentelle à l'Eglise, & sans laquelle l'Eglise ne

laisse-

* *Bell. ub. 3 l. 2.*

laisseroit pas d'être *Eglise*, ce qui semblant, comme il est en effet, contraire à cet article du Symbole qui qualifie l'*Eglise*, Sainte, ils ont, pour se sauver de ce fâcheux pas, ainsi renversé le vrai & ordinaire sens de ce mot. Reconoissant que cette marque ne se trouve point en leur *Eglise*, ils ont mieux aimé tordre cette qualité à son usage que reformer son usage selon cette qualité. Nous disons donc, que la sainteté de l'*Eglise* n'est pas une nuë & titulaire profession, un son vain, mais une vraie & réelle sanctification. L'Esprit qui la conduit n'est pas simplement l'*Esprit de verité* qui lui enseigne ce qu'il faut croire, mais aussi l'*Esprit de sainteté* qui la forme à ce qu'il faut faire; regenerant ses affections, les arrachant de la terre, & les tournant vers le Ciel; Seulement faut il remarquer, qu'elle est appelée *sainte*, non absolument, comme si nul degré de sainteté ne lui manquoit, mais par comparaison avec toutes les autres sociétés d'hommes, quelles qu'elles soient; car si vous mettez d'un côté, la vraie *Eglise de Jesus-Christ*, & de l'autre, les Compagnies des hommes mondains, vous trouverez dans les meurs, & dans la conversation de l'*Eglise*, beaucoup plus de pureté, de net-

teté

teté & de sainteté que nulle part ailleurs, & de fait au dernier jour, quand le Juge du monde fera cette comparaison, la victoire toute entière demeurera à son Eglise. Mais au reste, la chair & l'infirmité dont elle est encore revêtue ici-bas, empêche que sa sanctification ne soit parfaite en elle même, n'y ayant aucun de ses membres, pour innocent & regeneré qu'il puisse être, qui ne sente en soi quelques restes de péché, qu'il combat à la vérité, luttant contre la corruption, mais il ne la détruit point entièrement, tant qu'il est en cette vie mortelle, en laquelle, comme dit S. Paul Galat. 5. 17.

* *la chair convoie contre l'esprit & l'esprit contre la chair.* En effet cette Eglise qui est ici appelée *sainte*, est celle-là même qui, tous les jours, prie son Seigneur, avec une profonde humilité, *qu'il lui pardonne ses pechez*. Son Maître l'a ainsi expressément commandé, & mal à propos, si elle n'a plus aucun péché. D'où paroît que ceux-là se font illusion, qui se vantent de n'avoir jamais commis de péché mortel, ni même senti la moindre piquure de convoitise en leur cœur. Ces gens-là disent leur priere Dominicale, ou ne la disent pas; s'ils ne la di-

N n

* Gal. 5. 17.

sent pas ils péchent contre la regle de notre Souverain Seigneur, qui nous commande de la dire; S'ils la disent ils péchent encore, & se rendent coupables d'une hypocrisie extrême, prians Dieu de la bouche, qu'il leur quitte leurs offenses, & croians néanmoins en leurs cœurs, qu'ils n'ont commis aucune offense.

Combien est éloignée de cette vanité la voix de ce Saint Apôtre, l'un des principaux membres de l'Eglise du Fils de Dieu, qui proteste en sa premiere Epitre chap. 1. 8. *Que si nous disons que nous n'avons point de péché nous nous seduisons nous-mêmes, & que la verité n'est point en nous; & S. Paul son Colleague, quoi que des plus avancez en cette étude nous avouë tout de même, ^b qu'il n'a point encore atteint le but, qu'il n'est pas encore rendu accompli.* Que si l'homme peut, dès cette vie, être parfaitement Saint, il est clair, qu'à cet égard, il n'y auroit nulle difference entre la vie terrestre & la vie celeste. Les Saints du Paradis, qui sont en la gloire de leur Mairre n'auroient aucun avantage, à cet égard, au dessus de ceux qui combattent encore ici-bas. Ils ne se-
roient

a 1. Jean 1. 8. b Phil. 3. 12.

roient pas meilleurs ni plus saints qu'eux, puis qu'à la parfaite sainteté, rien ne peut être ajouté. Je dirai plus, la vertu & la piété des fidèles ici-bas seroient plus admirables que celles des Saints qui régnerent là-haut; si ici-bas au milieu de tant de tentations, de tant d'objets attirant si puissamment au péché, en une chair si fragile, ils possèdent néanmoins la même perfection de sainteté que ceux qui là-haut au dessus de tous ennemis, en la présence de leur Dieu, n'ont rien qui les sollicite au mal, rien qui les détourne du bien. Et c'est ici la raison pour laquelle le Seigneur nous laisse, tant que nous sommes en ce tabernacle terrestre, quelques restes de la chair & du péché; car notre imperfection ne procede pas de l'impuissance ou du défaut de son Esprit qui pourroit, si tel étoit le bon plaisir de Dieu, nous sanctifier entièrement & jusques au dernier degré, selon les richesses de son efficace vertu; Mais il ne lui plait pas de déployer sur nous toute sa force, laquelle il dispense en nous, selon sa sagesse; & non par aucune nécessité, afin qu'il demeure toujours de la différence entre l'état de l'Eglise ici-bas, & sa condition là-haut dans les Cieux; Car une accomplie sanctifi-

gation doit être accompagnée de gloire, étant juste & convenable; selon les loix de la bonté & sagesse Divine; que celui qui n'a en soi aucune tache de peché, soit aussi exempt de toute misère, & jouisse de la Beatitude; Or la gloire nous étant réservée au Ciel, de là s'ensuit que cet accomplissement & perfection de sainteté ne se trouve point en la terre. Ce qui se prouve encore tres-clairement par la doctrine de S. Paul en la 1. aux Corinth. ch. 13. où comparant la vie presente des fidèles avec la future, il dit, *Nous voions maintenant par un miroir obscurément, mais alors nous verrons face à face, maintenant je conois en partie, mais alors je reconoitrai, selon qu'aussi j'ai été reconnu*, c'est-à-dire, qu'ici bas notre connoissance est foible & imparfaite, que là haut seulement elle aura sa perfection. Or il est tres-certain que la connoissance est la mesure de la sanctification, nous aimons Dieu, selon que nous le conoissons, & * *qui dit, je l'ai connu & ne garde point ses commandemens, il est menteur*; il s'ensuit donc qu'à notre sanctification, tout de même, il manque toujours quelque degré, & qu'elle n'atteindra le dernier point de sa perfection

* Jean 2. 4.

ction, que lors qu'en cette pleine & entière lumière de l'autre vie nous verrons Dieu tel qu'il est.

Mais il n'est pas besoin de prouver par des raisons, ce que l'expérience commune justifie assez, tous les jours; car si vous en exceptez quelques personnes, ou présomptueuses ou stupides, où est l'homme qui n'avouë que quelque progrès qu'il ait fait en la voie de Dieu, il sent encore en son cœur beaucoup de défauts & d'imperfections, qui étant cité devant ce Tribunal redoutable de la loi divine, ne fremisse de fraieur & ne dise, *n'entre point en jugement avec ton serviteur?* jusques-là que ceux-là mêmes qui ont défendu dans leurs livres la cause de l'orgueil, avec la plus opiniâtre passion qui se puisse imaginer, * confessent à la fin, que le meilleur & le plus sûr est d'avoir recours à la miséricorde de Dieu, & l'ont aussi eux-mêmes pratiqué sur le point de leur mort. Pourquoi recourir à la miséricorde, si vous êtes parfaitement saint? si votre vie peut soutenir l'épreuve & l'examen de la loi? soit donc conclu que la sainteté de l'Eglise est réelle; mais non toutefois parfaite ici bas, qu'elle est sincère &

* Bellarmin.

de bonne foi, qui répond par des effets à la profession qu'elle fait, mais non si accomplie qu'il ne reste encore beaucoup de choses à y ajouter en l'autre siècle; qu'elle est parfaite si vous la comparez avec les mœurs du monde, & même avec le sourcil & la vanité des *Pharisiens*; mais imparfaite, si vous l'examinez à la loi de Dieu; D'où s'ensuit que c'est bien le fruit d'une hypocrisie & présomption insupportable de s'attribuer le comble & la perfection de la sainteté ici-bas; mais que c'est aussi une audace & une profanation sans égale, de se dire de l'*Eglise*, n'ayant en soi aucun trait de sainteté; D'où paroît combien se trompent ceux qui menans une mauvaise vie, toute plongée dans le vice, s'imaginent avec cela qu'ils sont dans l'*Eglise*. Sachez, pecheurs, que l'*Eglise de Jesus-Christ* n'est pas semblable à celle du *Pape* où le vice, où la profanation, où une vie couverte d'ordure & d'opprobre, n'empêchent point d'entrer, où il n'est pas incompatible d'être membre du Diable & membre de l'*Eglise* tout ensemble. L'*Eglise de Jesus-Christ* est sainte; Tous ses membres sont des Temples de l'Esprit de Dieu. *Que si quelqu'un n'a point l'Esprit de Christ celui-là n'est point à lui*, dit l'Apôtre au ch. 8. de l'Épître

aux

aux Romains. Toute votre conversation crie & proteste, que vous n'avez point son Esprit; Permettez-nous donc de conclure, quoi-que vous puissiez dire au contraire, que vous n'êtes point à lui; Si vous y voulés être, changez de meurs, reformez serieusement votre vie; Prenez le couteau de sa Parole, & retranchez de votre cœur, toutes ces sales & impures affections qui y dominant. Faites reluire l'honnêteté, la justice & la pureté, en vos actions & en vos paroles, au lieu de la débauche & des impuretés, qui jusques ici, y ont paru; alors je ne ferai aucune difficulté de vous appeler *membre* de Christ; alors chacun reconoitra, que vous avez communion avec cette bienheureuse *Société* des fidèles qui est ici nommée *sainte*.

Mais il faut venir au *second Point*, comment cette *Eglise* est reconoissable dans le monde; Car puis que les choses que l'on croit ne se voient point, il semble que l'*Eglise* soit une chose invisible, puis qu'elle est du nombre de celles que nous faisons profession de croire dans le Symbole des Apôtres. Je croi la *sainte Eglise Universelle*. Notre Catechisme répond, que l'*Eglise de Dieu* est bien visible par les signes qu'il nous a

donné pour la conoitre, mais que la Compagnie de tous ceux qu'il a élus ne se peut pleinement voir à l'œil; c'est-à-dire, que tout le Corps des fidèles ne se peut apercevoir en soi-même, bien que les parties se puissent quelquefois reconoitre à certaines marques dont elles sont accompagnées. Et pour éclaircir cette doctrine simple en elle-même, mais fort embrouillée, soit par la malice, soit par l'ignorance de nos *Adversaires*, il nous la faut expliquer plus au long. Quand nous disons que l'*Eglise* est ou *visible* ou *invisible*, nous ne divisons pas l'*Eglise* en deux corps séparés, dont l'un se puisse voir & l'autre non, comme quelques-uns de nos *Adversaires* nous l'ont imposé; mais nous distinguons une seule même chose qui, à divers égards est visible ou invisible; Je ne fais pas d'une *Eglise* deux *Eglises*, mais je déclare seulement, que cette seule & même *Eglise* considérée diversement, est visible ou invisible, invisible en son Tout, en son Essence, en sa Nature, en ce qui la fait être *Eglise*; visible en quelques unes de ses parties, & à l'égard de certaines marques & circonstances extérieures qui l'accompagnent. S'il vous souvient de ce qui vous fut dit Dimanche dernier

nier de la Nature de l'Eglise, il n'y a rien de si clair; Car *premierement* où est l'homme qui ait jamais vû (je dis avec les yeux du corps) toute l'Eglise entiere? *Ensuite* où est l'homme encore qui ait jamais vû avec les mêmes sens, la foi & la charité d'aucun fidèle, puis que ce sont des choses purement spirituelles, & qui ne frappent point nos sens? nous n'avons, comme je croi, aucun *Adversaire* qui nous voulût contester une si évidente verité.

C'est donc en vain que quelques-uns d'entr'eux alléguent ici contre nous que l'Eglise est composée d'hommes, & que les hommes sont visibles, que l'Eglise est une partie du monde, & que ce qui est invisible ne la peut être, & telles autres inepties; Car qui de nous a jamais nié que les hommes, qui font la matiere de l'Eglise, ne soient des personnes visibles? Qui de nous encore a jamais revoqué en doute, que les assemblées des fidèles ne soient visibles? que les saintes Ceremonies qu'ils pratiquent entr'eux, selon le commandement de leur Maitre, que leurs predications, leur ordre, leur Discipline ne soient toutes choses visibles, & telles qu'elles touchent & frappent nos sens? De cela nous en sommes d'accord

cord avec eux; mais le different consiste à savoir, si les choses qui constituent l'*Eglise*, qui lui donnent son être, & par lesquelles les fidèles sont proprement faits ses membres, & scparez & distinguez d'avec les autres hommes, sont des choses visibles, & qui frappent nos sens ou non? Nos *Adversaires* établissent le premier, posans, comme nous l'avons touché, toute l'essence de l'*Eglise* dans une simple profession de croix ce qu'enseigne l'*Eglise*, & d'y adherer, c'est-à-dire, dans une Communion exterieure avec le *Pape*. C'est aussi ce que nous nions de notre part, disans que les choses qui font l'*Eglise* sont toutes interieures, cachées au dedans, & invisibles aux yeux des hommes; Et il n'y a rien de plus clair: Car S. Paul nous enseigne en l'Épître aux *Ephes.* ch. 1. que l'*Eglise* est le Corps de Christ; & derechef aux *Coloss.* chap. 1. que le corps de Christ est l'*Eglise*. Or une simple exterieure profession & communion avec qui que ce soit, ne fait point le Corps de Christ; mais bien une Communion spirituelle avec Christ, par foi & par amour; Il s'ensuit donc que ce qui fait l'*Eglise* est cette Communion spirituelle, laquelle étant, comme chacun l'avouë, invisible; il est évident que

l'*Eglise*

l'Eglise, à l'égard de ce qui la fait & la constitue, est invisible.

Et de fait le même Apôtre dit *que Dieu conoit ceux qui sont siens*, en la 2. Epître à *Timothée*, opposant la conoissance qu'en peuvent avoir les hommes, à celle de Dieu; de sorte qu'on en peut conclurre, que Dieu seul conoit ceux qui sont les membres de son *Eglise*; que par conséquent cette sienne *Eglise* à cet égard est invisible aux yeux des hommes, connuë & reconnuë de Dieu seulement, qui fait tres-parfaitement ce qui est en l'homme. Ces choses sont si évidentes que nos *Adversaires* mêmes ne le peuvent nier; Car s'ils accorderoient que la vraie foi & la Santification interieure constituent proprement *l'Eglise*, & que nul n'en est membre qui ne soit douïé de ces parties, ils accorderoient aussi infailliblement que *l'Eglise*, à cet égard, est invisible; puis qu'ils ne nient pas que la foi & la charité interieure sont des choses spirituelles & invisibles aux yeux du corps. Mais parce qu'ils ont une autre opinion sur ce sujet, & rapportent toute l'essence & la definition de *l'Eglise* à une Communion exterieure & visible; de là vient qu'ensuite ils posent que *l'Eglise* est visible à tous égards. Or laquelle de ces deux

deux Opinions est la plus convenable à la verité des Ecritures & à la raison même, cela fut considéré Dimanche dernier, & ce peu que nous avons dit ci-dessus de la Sainteté attribuée à l'Eglise, suffit, pour vous faire voir qui de nous a tort ou droit; Eux qui en cette *Eglise sainte*, ne requièrent aucune sainteté, ou nous qui la disons nécessaire; Eux qui en cette *Eglise sainte* admettent les Athées & les Profanes couverts du simple manteau d'une extérieure profession, ou nous qui ne recevons que les personnes justifiées & sanctifiées? Eux qui en cette *sainte Eglise* reçoivent les boucs & les loups, ou nous qui n'y souffrons que les agneaux? Eux enfin, qui à l'*Eglise*, c'est-à-dire, au *Corps* de Christ, attachent des membres pourris, morts, sans vie & sans sentiment, membres de Satan; ou nous qui maintenons, qu'en ce *Corps* si divin & si glorieux, personne ne peut être véritablement membre, qui ne tire de son *Chef* une efficace de vie?

Mais, me direz-vous, il y a des choses au monde, qui bien qu'elles ne puissent pas être veües & reconnües par elles-mêmes, ne laissent pas néanmoins de se voir par leurs signes & par certaines marques qui accompagnent leur être, comme par exemple,

ple, bien que nôtre œil ne voie pas l'homme-même dont la nature & la substance est toute cachée au dedans, ce qui paroît par le dehors n'en étant que le vêtement; Si est-ce qu'il voit certaines choses en lui, savoir sa figure, sa forme, sa taille, ses lineamens & autres semblables, dont l'entendement conclud assurément, que c'est un homme, le reconnoissant par ces marques & circonstances de sa nature, dont les images lui sont représentées par les sens? Posez donc que l'essence & la nature de l'*Eglise* soit invisible en elle-même, n'est-elle pas du moins visible en cette sorte? N'a-t-elle point de marques & d'enseignes sujettes à nos sens, tellement attachées à son essence, que par-tout où nous les voions nous puissions dire que là est l'*Eglise*, & là où nous ne les voions point, nous puissions dire qu'elle n'y est pas? Je confesse qu'il y a peu de choses au monde qui ne soient visibles en cette manière, qui ne portent avec elles certaines qualitez, qui sont comme les gravures & les empreintes de leur essence; de sorte que nous ne niions pas que l'*Eglise* ne soit visible en ce sens, elle a ses enseignes & ses marques par lesquelles elle se reconoit; mais il faut se souvenir,
d'en-

d'entrée, qu'une telle conoissance des choses, qui s'acquiert par la veüe & par la consideration de leurs signes & effets, n'est pas toute d'une sorte, mais est plus ou moins certaine & plus ou moins distincte, selon que les marques dont elle dépend, sont ou plus communes ou plus propres aux choses qu'elles qualifient. La forme, la figure, la taille, la voix de l'homme lui sont si propres qu'elles ne conviennent à aucune autre créature; de sorte que quand vous les voyez dans un sujet, vous reconnoissez certainement, que c'est un homme; Mais les marques exterieures d'un homme de bien, par exemple, l'honêteté de la conversation & la candeur de ses démarches, & semblables choses ne lui sont point si particulières, qu'une ame noire & méchante ne s'en revête quelquefois. Quand donc vous les voyez en un homme, vous reconnoissez par-là qu'il est homme de bien, mais cette conoissance n'est pas si certaine qu'il n'y reste pourtant aucun doute. Je dis donc, que les signes & qualitez veritables de l'Eglise sont de cette seconde sorte; Elles marquent, mais non certainement ni distinctement, de sorte qu'elles ne produisent en nous qu'une

sensit-

connoissance, ou non certaine, ou non distincte; Et pour le bien comprendre, il faut prendre garde que ces marques extérieures de l'Eglise se peuvent considerer, ou dans un Corps & dans une société entière d'hommes, ou en chaque homme en particulier. Si vous les remarquez dans une société entière, elles vous feront reconnoître l'Eglise certainement, mais non distinctement, si vous les voyez en un homme particulier, elles vous feront alors reconnoître l'Eglise distinctement à la vérité, mais incertainement & douteusement.

Ces marques & enseignes visibles de l'Eglise sont, autant que nous le pouvons recueillir de la Parole de Dieu, la Profession de la vraie & sincère foi, la Communion aux legitimes Sacremens, & la reformation & sanctification de la vie. *Qui connoit Dieu, nous écoute*, dit S. Jean I. Epit. 4. *qui n'est point de Dieu, ne nous écoute point; A ceci connoissons-nous l'Esprit de vérité & d'erreur.* Ainsi admettre la Parole de Christ, annoncée par les Apôtres, est un signe que l'homme est fidèle, qu'il est membre de l'Eglise. *Que votre lumière luisse devant les hommes, afin que ceux qui voient vos bonnes œuvres glorifient votre Père qui est aux Cieux Matth. 5.*

Les

Les bonnes œuvres donc sont aussi une des marques & des enseignes de l'Eglise. Or si vous trouvez ces trois qualités dans une *Compagnie* d'hommes, comme par exemple, en celle que vous voyés ici assemblée, par la grace de Dieu, où vous entendez retentir la vraie & pure Parole de Dieu, où vous voyés les saints sacrements dûment & legitiment administrez; où vous voyez quelque pieté & sanctification; de là vous pouvez tres-assurément conclurre, que l'Eglise de Dieu y est, puis qu'il n'est ni vraisemblable ni possible que la Parole de Dieu qui est la Puissance à salut, soit entièrement destituée de tout effet; qu'elle ne régénere personne. Ainsi donc vous reconnoissez l'Eglise par ces marques; mais, comme je disois, confusement & non distinctement, en gros & non par le menu, c'est-à-dire, que par là vous connoissez assurément qu'il y-a quelques membres de l'Eglise de Dieu dans une telle *compagnie*. Mais pour cela vous ne savez pas qui ils sont en particulier; car il y a une grande difference entre ces deux sortes de connoissance. Je sai bien, par exemple, en gros & en général, qu'entre les Italiens ou les Polonois aujourd'hui il y a des gens de bien & vertueux, n'y ayant aucune

aucune apparence qu'en une Nation entière l'honêreté ne trouve place en quelques-uns ; mais je ne sai pas pour cela distinctement qui sont ces personnes-là. Que si vous considérés ces mêmes marques & enseignes de l'Eglise dans un homme particulier, qui fasse profession de la vraie Religion, qui communie à ses sacremens, qui conforme l'exterieur de sa vie à ses réglemens, alors vous reconnoissez distinctement, par ces signes, où est l'Eglise ; car vous apprenés que cet homme en particulier est membre de l'Eglise. Mais ici derechef cette connoissance est distincte, à la verité, mais non certaine ; parce que quelquefois l'hipocrisie loge dans le cœur de ceux qui ont toutes ces marques au dehors. Vous estimés par un jugement de charité fondé sur des conjectures morales, comme on les appelle communément, qu'il est membre de l'Eglise ; mais néanmoins vous n'en êtes pas entièrement assuré ; Car il n'y a que l'esprit de l'homme qui est en lui qui sache les choses de l'homme. 1. Cor. 2. Voilà comment & jusques où l'Eglise est visible & reconnoissable par ces marques ; certainement, mais confusément, dans les compagnies entières ; distinctement, mais probablement & dou-



teusement aux personnes particulières.

Sur quoi naît une Question de très-grand importance, entre *nous* & nos *Adversaires*, sçavoir, si ces marques se trouvent toujours certainement & clairement dans l'*Eglise*, en telle sorte qu'elle soit en tous tems reconnoissable à tout le monde, la Parole de Dieu y étant prêchée, & ses Sacremens administrés publiquement, au vû & au sù de chacun, l'Ordre par conséquent de ses ministères & toute sa discipline demeurant toujours sur pié, sans jamais y être aboli; Certes nous ne nions pas que Dieu n'ait toujours eu son *Eglise* en terre, c'est-à-dire, certaines personnes qui, sanctifiées par sa Parole, l'ont invoqué en esprit & en verité. Mais bien soutenons-nous que cette *Eglise* n'a pas toujours été également visible & reconnoissable, les marques & les enseignes auxquelles on la reconoit, paroissant quelquefois plus clairement, quelquefois plus obscurément au monde. Aussi est-elle comparée à la Lune qui reluit quelquefois glorieusement, toute pleine de la lumière de son Soleil, & quelquefois ne nous montre que la moitié de son globe illuminée, puis va en diminuant, sans qu'on voie en elle rien plus qu'un peu de clarté,

qui

qui blanchit les pointes de son croissant, & quelquefois enfin, elle disparoit tout-à-fait; non qu'elle cesse jamais d'être; car lors même que nous ne la voions point, elle joiit au dedans de soi, & du côté qu'elle regarde son Soleil, d'une tres-vive & tres-pure lumière, mais elle ne nous montre pas alors ce qu'elle est. Il en est de même de l'Eglise. Quelquefois elle tourne vers les yeux des hommes cette belle & éclatante lumière qu'elle a reçue de son Christ, quelquefois elle n'en jette que quelques étincelles; quelquefois contrainte par l'inhumanité de ses ennemis, elle se renferme toute en soi-même, & y ramasse toute sa clarté; C'est alors que nous disons qu'elle est *invisible*, c'est-à-dire, tres-difficilement reconnoissable, ses marques ne paroissant que tres-obscurément & d'une façon telle que ses plus familiers-mêmes, quelquefois ne la remarquent point. C'est l'état où elle étoit autrefois devant le tems de *Seth*, auquel l'Ecriture remarque * *qu'on commença à invoquer le nom de l'Eternel*, signe évident qu'au paravant on ne l'invoquoit point en public, & que par conséquent l'Eglise étoit cachée. Telle fut encore sa condition du



tems des ^a *Juges en Israël*, auquel tout ce peuple faisoit ce qui lui sembloit bon, sans avoir aucun soin de la Loi de Dieu ni de son service. Mais du tems des *Rois*, qui peut nier que l'*Eglise* de Dieu n'ait été quelquefois tout-à-fait cachée, l'idolatrie regnant parmi ce peuple? ^b *Le Temple de Jerusalem* l'unique monument & domicile de la profession du service Divin, ayant été quelquefois souillé & consacré aux idoles? la Loi ensevelie dans un profond oubli, jusques là que nous lisons que le *Prophete Elie* lui-même s'imaginoit d'être tout seul en *Israël* qui adorât Dieu? l'*Eglise* alors étoit-elle perdue? Nullement; car Dieu l'assura qu'il s'en étoit réservé sept mille qui n'avoient point fléchi le genou devant *Baal*; mais elle étoit cachée & invisible à *Elie* même & non au monde seulement; Et lors-que *Jesus-Christ* vint au monde, quel étoit encore l'état de l'*Eglise*? quel fut-il durant les jours de sa chair? si l'*Eglise* paroît toujours, certes il faut donc dire, que ceux qui corrompent & empoisonnent les ames des hommes, par des traditions humaines, par le levain d'une fausse doctrine, qui persecutent *Jesus-Christ* & ses

Disci-

^a *Juges* 17. ^b *2. Rois* 21. 4. 7.

Disciples, qui enfin le crucifient méchamment, sont l'*Eglise* de Dieu, puis-qu'en ce tems vous ne voiez paroître que ceux-là, puis-que vous les voiez en la Chaire de *Moïse*, occuper les places du *Sacrificateur* & du *Prophète*; les vrais membres de l'*Eglise* demeurans cachés sous cette grande confusion.

Et afin qu'on ne nous vienne pas ici alleguer qu'autre est la condition de l'*Eglise* sous le Nouveau Testament, que sous l'Ancien; Dites-moi, je vous prie, cette *Eglise* qui nous est représentée en l'*Apocalypse* s'enfuiant dans le desert, pour éviter la persecution du dragon; étoit-elle visible & reconnoissable dans le monde, puis qu'elle se retire dans les solitudes du desert? Cette *Eglise* qui nous y est encore dépeinte, comme captive en *Babilone*, sous le joug tyrannique de l'*Antechrist*, est-elle visible & clairement reconnoissable? les enseignes qui se voient en *Babilone* marquent-elles la vraie *Eglise*? ne marquent-elles pas la faction de l'*Antechrist*? & cependant le S. Esprit nous enseigne que l'*Eglise* y sera un tems; car autrement il ne lui commanderoit pas au terme venu, d'en sortir; Il s'ensuit donc que l'*Eglise* du Nouveau Testament même a dû

être pour un tems obscurément reconnoissable au milieu de cette apostasie & revolte presque generale de la Chrétienté, que *Saint Paul* prédit dans son tems. En effet c'est ce que nous disons être avénu, que durant l'horrible confusion des siècles passez, les Papes aiant usurpé l'autorité Souveraine de *Jésus-Christ*, l'*Eglise* a gemi sous ce joug de fer, étant en cette grande cité, y retenant la foi & la vie Chrétienne, nonobstant l'impureté de ceux parmi lesquels elle vivoit; que dans ce champ tout plein d'ivroie semée malicieusement par l'ennemi, se trouvoit le bon blé; mais qu'il n'y paroissoit pas, qu'en ce tas de paille le froment étoit caché.

Mais contre cette vérité si claire ils alléguent quelques objections dont il nous faut brièvement considerer les principales. Ils disent *premierement* que l'*Eglise* est une cité bâtie sur une montagne qui ne peut être cachée, que Dieu a mis son *Tabernacle*. c'est-à-dire, son *Eglise*, dans le Soleil, qu'elle est même comparée au Soleil. Mais aussi ne nions-nous pas qu'en l'*Eglise* n'aient été verifiées toutes ces illustres prédictions, au tems qu'elle étoit visible & aisément reconnoissable; Seulement attestons-nous

nous que cette condition n'a pas été per-
petuelle, que l'*Antechrist* venant à jeter
dans le monde ses fumées & ses nuages, la
clarté de l'*Eglise* a par ce moien souffert,
comme une *Eclipse*, sa lumière étant ca-
chée par les broüillards. Mais, disent-ils, le
Seigneur nous commande, si votre frère ne
vous veut écouter, de le dire à l'*Eglise*,
comment cela, si elle n'est tellement visi-
ble, que nous la puissions reconoitre pour
lui adresser notre plainte? J'avouë que cela
ne se peut autrement, & que pour nous
plaindre à l'*Eglise*, il faut de necessité que
nous conoissions l'*Eglise*, en la façon que
nous l'avons expliquée ci-dessus; mais je dis
que de là il ne s'ensuit pas que l'*Eglise* soit
toujours telle, seulement s'ensuit-il que nous
ne devons lui faire nos plaintes, que lors
qu'elle est telle. Jesus-Christ nous com-
mande de donner l'aumône; Certes ce
commandement presuppose que nous aions
dequoi la donner, que nous en aions le
moien & l'ocasion, autrement nous ne
sommes pas obligez de la donner; & celui
qui de là conclurroit que le fidèle a toujours,
en tout tems & en tout lieu dequoi donner
l'aumône, parce qu'à faute de cela il ne
pourroit executer le commandement de

Jesus-Christ, seroit tout à fait ridicule. Et au lieu même qu'ils alléguent, le Seigneur ordonne, que si ton frere t'a offensé, que tu l'en reprennes entre lui & toi seul. De là il ne s'ensuit pas que ton frere soit toujours en tel état que tu puisses t'aquitter de ce devoir envers lui; car si une mort subite ou une longue absence l'éloignoit de toi, il est tout clair qu'en ce cas-là tu ne pourrois pas le reprendre. Comme donc Jesus-Christ en ce commandement, présuppose que vous ayez le moien & la commodité de reprendre votre frere, ne vous y obligeant point autrement, aussi en l'autre, d'aller à l'Eglise, il presuppose que l'Eglise soit en tel état, que vous puissiez vous adresser à elle; Et de-rechef, comme du premier il ne s'ensuit pas que vous puissiez toujours avoir la commodité de vous adresser à votre frere, de même ne s'ensuit-il non plus du second, que vous puissiez toujours avoir le moien tout prêt de vous adresser à l'Eglise. Que si cela s'en-ensuivoit, il faudroit donc dire que jamais les Eglises particulieres ne défailent, qu'elles demeurent toujours en leur lustre, visibles & subsistantes avec un bon ordre; car c'est aux Eglises particulieres que Christ nous ordonne de nous adresser, & non à la

Carbo-

Catholique & universelle. Or ils avoient eux-mêmes, que chaque *Eglise particulière* peut défaillir & n'être pas toujours visible; comme il apert par tant de florissantes *Eglises* qui étoient autrefois en Orient, aujourd'hui abolies & desolées entièrement.

Ils alléguent encore que les portes de l'enfer ne prevaudront point contre l'*Eglise*; ce qui est tres-vrai, & ne peut souffrir aucune contradiction, n'y aiant aucun membre de l'*Eglise* qui ne surmonte tous les efforts du Diable, ne demeure vainqueur de la mort, & ne soit enfin délivré du sepulcre; Mais il ne s'ensuit pas de là que la *Compagnie* des fidèles doive à jamais être visible dans le monde. Et pour ce que le Seigneur promet à ses Apôtres qu'il sera avec eux jusques à la consommation des siècles, cela veut dire qu'il les assistera toujours, & ne les abandonnera jamais, quand bien ils vivroient jusques à la fin du monde, ni tous ceux-là non plus qui leur succéderont en foi & en verité. Mais delà on ne peut pas conclure qu'il y doive avoir jusques à la fin, sans aucune interruption, un ministère visible en l'*Eglise*, tel qu'étoit celui des *Apôtres*. Autant en devons-nous dire de ce que dit le Seigneur en *S. Jean 17.* qu'il se santifie pour
ses

ses Apôtres, afin qu'ils soient un, qu'ils soient délivrez de tout mal; car de là il s'ensuit bien que tous ceux qui imitent les Apôtres sont santifiez & preservez du mal; mais non pas qu'il doive toujours y avoir un *Ordre* visible de telles gens au monde. Et quant à ce que l'Apôtre aux *Ephes. 4.* dit, que Dieu a donné les uns pour être Apôtres, les autres pour être Prophetes, les autres pour être Evangelistes, & les autres pour être Docteurs, pour l'assemblage des Saints, pour l'œuvre du ministère, jusques à ce que nous nous rencontrions tous en l'unité de la foi, l'Apôtre nous y explique seulement la fin pour laquelle Dieu a institué le Ministère, mais ne dit pas que ce Ministère doive durer, ou à toujours ou sans interruption. Que si cela étoit, il s'ensuivroit qu'il y devoit avoir des Apôtres en l'Eglise, jusques à la fin du monde, ce que nos *Adversaires* mêmes avoient n'avoir point de lieu. Ce sont les principales raisons qu'ils avancent pour fonder leur Opinion, de nulle force, comme vous voiez. Venons donc maintenant au troisiéme *Point*, savoir, la *Remission des pechez*; article qui suit celui de l'Eglise dans le Symbole.

Remettre signifie proprement *quitter à quelcun la somme qu'il nous doit.* Or en la lan-

langue *Hebraïque & Syriaque* les pechez & offenses font fort ordinairement apellez *dettes*, & les pecheurs ou coupables font nommez *Debiteurs*. D'où vient qu'en *S. Luc chap. 13.* où le Seigneur dit, *Pensez-vous que les dix-huit sur lesquels tomba la Tour en Siloé eussent plus offensé que les habitans de Jerusalem?* il y a dans l'Original mot pour mot, *fussent plus Debiteurs* que les habitans de Jerusalem? Voilà pourquoi le mot de *remettre* se prend aussi pour *pardonner*, comme en l'Oraison Dominicale, au lieu de ce qui est dit en *S. Luc Pardonne-nous nos offenses*, vous trouverez en *S. Matthieu*, *Quitte nous nos dettes, comme aussi nous les quittons à nos Debiteurs*, c'est-à-dire, *pardonne-nous nos pechez, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensé*; ainsi cette *remission des pechez* n'est autre chose que le *pardon* que Dieu nous fait en sa grande misericorde, des fautes dont nous sommes coupables; d'où il s'ensuit, comme aussi nôtre Catechisme nous en avertit, que Dieu nous les remet gratuitement, sans que, de nôtre part, il intervienne aucun acte de satisfaction envers lui; car autrement ce ne seroit pas *remettre*; Vous ne direz pas qu'un créancier vous remette vôtre dette, quand il

il vous contraint de lui en donner l'équivalent en paiement; Mais me direz-vous, Jesus-Christ nôtre Seigneur n'a-t-il pas satisfait pour nous? Je l'avouë; mais cela n'empêche pas, que cette *remission* ne soit gratuite, puisque ce n'est pas de nous que vient la satisfaction de Christ, mais de Dieu-même, qui *a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique*. Car pour nous, cette remission ne nous coute rien du-tout, & ainsi, à nôtre égard, elle est purement gratuite; D'où s'ensuit que toutes les satisfactions dont on pretend en l'*Eglise Romaine* de racheter ses pechez, sont vaines & mêmes injurieuses à la grace de Dieu. Car premièrement le peché de l'homme est si horrible, & merite une si griève peine, qu'il est impossible qu'il forte rien de l'homme qui y puisse être contrepesé, ce qu'ils sont contraints d'avouër eux-mêmes; Et pour s'échapper de cette difficulté, ils ont inventé une distinction inouïe & contraire à toute raison, que la coulpe du peché pardonné, Dieu ne laisse pas de retenir une partie de la peine, savoir, la temporelle, pour laquelle l'homme peut satisfaire. Ensuite cette doctrine est directement contraire à la Parole de Dieu qui nous représente

sente

sente par-tout la remission de nos pechez, comme une œuvre gratuite, & pour laquelle Dieu n'exige aucune satisfaction de nous. *Pardonnez (dit-elle) les uns aux autres, ainsi que Dieu vous a pardonné par Christ.* Puisque Dieu nous a pardonné en la même sorte qu'il veut que nous pardonnions à nos prochains, il est tout clair qu'en nous pardonnant, il n'exige aucune peine ni satisfaction de nous, puis qu'il est infiniment contraire à sa Volonté & à son Ordonnance, que nous tirions aucune peine ou satisfaction de nos prochains, en leur pardonnant leurs fautes. *S. Paul* nous dit ailleurs, que *Dieu étoit en Christ se reconciliant le monde, ne leur imputant point leurs pechez.* Qu'est-ce donc que remettre les pechez? *C'est ne les imputer point.* Or, direz-vous que Dieu ne nous impute point nos pechez, s'il nous fait payer jusques au dernier point, ou toutes les peines qu'ils meritent, ou du moins des satisfactions qu'ils maintiennent leur être équivalentes?

L'Écriture nous témoigne bien, en divers endroits, que les Jeûnes & les larmes des Saints ont émû Dieu à pitié. Mais cela n'aide en rien la cause de nos *Adversaires*; Car il y a bien à dire entre être émû par les

les prières de celui qui vous supplie, & être satisfait par son mérite; L'un ne repugne en rien à la gratuité de la remission, au contraire il l'établit; mais le dernier y est contraire. Il y a bien à dire aussi entre la disposition d'un *fidèle*, qui témoigne sa repentance par ses larmes, & son affection par tous les devoirs d'une fervente gratitude, & l'orgueil d'un *Pharisien* qui prétend offrir à Dieu des satisfactions qui contrepeuvent ses fautes, & des œuvres qui méritent non son pardon seulement, mais beaucoup plus que toutes les faveurs de sa bonté; telles que sont certaines œuvres qu'ils appellent surerogatoires, d'un mot aussi monstrueux que la chose même: Car si cela a lieu, assurément Dieu ne nous remet pas nos pechez, mais en exige rigoureusement le paiement. Je sai que le mot de satisfaction se trouve souvent dans les livres des *Anciens*; mais en tout autre sens qu'en la bouche & dans les Ecrits des * *Docteurs de Rome*, qui le prennent, comme ils nous expliquent eux-mêmes; pour une action par laquelle celui qui a offensé fait ce qui est requis pour la réparation & compensation de l'injure, qui par conséquent égale

* Bell, l. 4. chap. 1. de Penit.

& contrepésc, par son merite, le démerite de sa faute, au-lieu que ceux des *Anciens* qui se servent du mot de *satisfaction* l'emploient au même sens qu'il se prend souvent dans le *droit Romain* où celui-là est dit *satisfaire*, qui obtient le pardon de celui qu'il a offensé, à certaine condition; qui ne tient aucun lieu de merite; mais dont celui qui la reçoit se contente, lui remettant son droit, comme quand un Maître offensé se contente que son serviteur lui demande pardon. Et une telle satisfaction présuppose clemence & misericorde; tant s'en faut qu'elle y repugne, comme font les satisfactions prétendues par l'*Eglise Romaine* dont ces gens n'ont point de honte de dire, qu'elles expient véritablement & proprement le peché. Or cet article de *la remission des pechez* est immédiatement joint avec celui de l'*Eglise*, parce que (comme remarque nôtre Catechisme) cette remission ne se donne qu'en l'*Eglise*, n'y aiant point d'autre Nom sous le Ciel, pour obtenir grace & misericorde, que celui de *Jesus-Christ*, qui n'est connu nulle part ailleurs qu'en l'*Eglise*. D'où s'ensuit encore ce qu'en recueille nôtre Auteur, qu'il est impossible d'être sauvé, sans être en l'*Eglise*, puisque la

remis-

remission des pechez contient & comprend le salut.

Et pour bien l'entendre, il faut sçavoir, qu'on peut avoir deux sortes de communion avec l'*Eglise*, l'une interieure, qui est en esprit, & dont les liens sont la foi & la charité, commune à tous les vrais membres de l'*Eglise*; l'autre, exterieure, qui consiste en la pratique des devoirs externes de la pieté & de la charité, comme de prier Dieu ensemble, d'assister aux mêmes predications, participer aux mêmes Sacremens, en un même lieu. La premiere Communion est simplement & absolument necessaire; Quiconque n'est en l'*Eglise* en cette sorte, il est infailliblement perdu, c'est-à-dire, quiconque est sans foi & sans charité. Mais la Communion exterieure n'est pas simplement & absolument necessaire; car il arrivera quelquefois, qu'un fidèle sera détenu captif parmi les *Barbares*, sans avoir aucun commerce religieux avec les *Chrétiens*; Pour cela il ne sera pas exclus du salut. Si la communion spirituelle & interieure ne lui manque pas; s'il aime ses frères, s'il regrette de n'être pas dans leurs assemblées; s'il prie pour eux, quelque part où ils puissent être. *Elie* autrefois n'avoit

cette

cette Communion extérieure avec aucun fidèle, parce qu'il n'en connoissoit aucun, & ne laissoit pas pour cela d'être en la vraie *Eglise*, d'avoir l'Esprit de Dieu avec soi. Telle a été avant le tems de nos *Peres* la condition des enfans de Dieu sous le Règne du *Pape*. Autrefois ceux qu'on appelloit *Catechumènes* n'étoient point en la Communion extérieure de l'*Eglise*, & ne laissoient pas pour cela d'être sauvez. Tout de même ceux qui sont excommuniez à tort & injustement, qui sont hors de la Communion externe de l'*Eglise* ne laissent pas d'obtenir le salut, comme nos *Adversaires* mêmes en sont d'accord. Ainsi cette separation extérieure de l'*Eglise* ne donne pas l'homme, pourvu qu'elle ne vienne pas de sa faute, mais ou de son ignorance involontaire, ou d'une nécessité invincible, c'est-à-dire, telle qu'il ne la puisse surmonter. Mais s'il fait & reconoit où est l'*Eglise*, & que de plus il s'y puisse joindre, il péche horriblement, s'il ne le fait, & montre bien par là qu'il manque de foi, ou de charité, qu'il hait ou méprise Christ & les siens, & par consequent qu'il est au chemin de damnation, s'il ne se convertit avant sa mort.

Plût à Dieu que ceux qu'on nomme *Ni-*

Pp

codemites eussent bien considéré cela ! Ils avoient que l'*Eglise de Dieu* est chez nous, que c'est là où il est servi purement, que c'est là où sa Parole est prêchée, où les Sacremens sont administrez comme il faut, qu'à *Rome* & dans les lieux qui en dépendent il n'y a rien de sain, rien d'entier, que tout y est souillé de superstitions & d'abus, tout asservi à une tyrannie horrible. Ni les monts ni les mers ne les separent de nous, ni les feux, qui autrefois, ont été allumez contre notre profession ; Et cependant ils croupissent en Babilone, & ne daignent pas entrer en l'*Eglise*. O stupidité étrange ! Qui croira, après cela, qu'ils portent aucun amour, ou à *Jesus-Christ* ou aux siens ? S'ils l'avoient vû, comme ils nous le disent quelquefois à l'oreille, ils franchiroient bien-tôt toutes les difficultez, & se rangeroient promptement sous sa banniere, pour y jouir de la clarté de sa face ; ils sortiroient, à sa voix, de la *communion Papale*, pour ne participer plus avant à ses pechez & à ses plaies. Dieu par sa *misericorde*, leur veuille toucher le cœur, & fraper une fois si puissamment leur conscience, qu'aprehendans vivement le précipice sur lequel ils sont, ils se sauvent en *Sion*, pour y posséder avec nous sa grace, en ce siècle, & sa gloire, en l'autre. *Amen.*